



Club Français du Braque Allemand

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture et affiliée à la Société Centrale Canine

www.braqueallemand-cfba.com

INFORMATION :

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

Soucieux de présenter les éléments les plus représentatifs, le comité dans sa majorité lors de la réunion tenue à l'occasion de la Nationale d'Élevage 2022 a décidé que ne pourront participer aux sélections ou pré-sélections les chiens :

- ayant obtenu un CACIT (toutes disciplines confondues),
- avec un CACT au minimum dans la discipline concernée par le championnat,
- ayant participé à la Spéciale de Race de l'année précédente au championnat (décision comité 08 Juin 2019),
- dont le propriétaire est à jour de cotisation,
- inscrits au LOF,
- et NP EBJ / NP VW2 – DYSP A ou B.

En outre, les conducteurs qui présentent des chiens aux sélections et pré-sélections s'engagent formellement à conduire eux mêmes les chiens aux épreuves de championnat.

Adopté par le comité, en sa réunion du 4 Juin 2022

Siège Social : Le Vachot - 01320 CHATILLON LA PALUD
Tél. 07 89 61 96 72- courriel : d.vessella@orange.fr